



## Procès-verbal du Conseil d'établissement de l'école L'Amitié, de La Pruchière et des Vents-et-Marées

Lundi 26 novembre 2018 à 19 h

École de l'Amitié de Saint-Gabriel

### Présences

Personnel de soutien :	M <sup>me</sup> Josianne Plante, technicienne en éducation spécialisée
Parents :	M <sup>mes</sup> Chantal Boily, Annick D'Amours, Élizabeth Hudon, Karine Lévesque, Brigitte Minguy et Rachel Rioux
Enseignants (es) :	M <sup>mes</sup> Isabelle Boutin, Marie Lévesque-Michaud et Joël Pelletier
Service de garde :	M <sup>me</sup> Stéphanie Lévesque
Membre de la communauté	Mme Ève-Marie Bélanger, représentante de la municipalité de Rivière-Ouelle
Direction :	M. Yvan Ouellet

### **PROJET PROCÈS-VERBAL**

#### 1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

##### 1.1 Mot de bienvenue et vérification du quorum

Après constatation du quorum, M<sup>me</sup> Élizabeth Hudon, présidente du conseil d'établissement, ouvre la séance par les salutations d'usage et souhaite la bienvenue à tous.

##### 1.2 Lecture et adoption de l'ordre du jour du 26 novembre 2018

M<sup>me</sup> Hudon fait la lecture de l'ordre du jour.

Il est proposé par M<sup>me</sup> Marie Lévesque Michaud et unanimement résolu que l'ordre du jour soit adopté en ajoutant au point 2.7 une résolution pour les sorties à proximité des écoles et à autres sujets, trésorerie.

##### 1.3 Adoption du procès-verbal de la réunion du 15 octobre 2018

Il est proposé par M<sup>me</sup> Stéphanie Lévesque et unanimement résolu que le procès-verbal de la rencontre du 15 octobre 2018 soit adopté y en apportant les modifications suivantes :

- Au point 2.8, ajouter « recettes en pots » et en changeant les « bûches à Marto » pour les « bûches à Mario ». Adopté à l'unanimité.

#### 1.4 Suivi au procès-verbal

Il n'y a aucun suivi à faire.

### 2. DOSSIERS DE DÉCISION

#### 2.1 Choix d'une représentante de la communauté

M<sup>me</sup> Élisabeth Hudon a communiqué avec M<sup>me</sup> Gamache, mais celle-ci a décliné l'offre. La municipalité de Rivière-Ouelle a entériné une résolution de son conseil pour que M<sup>me</sup> Ève-Marie Bélanger, technicienne en loisirs soit nommée comme représentante de la communauté à notre conseil d'établissement pour l'année scolaire 2018-2019.

#### 2.2 Protocoles d'entente école des Vents-et-Marées et la municipalité de Rivière-Ouelle (bibliothèque et gymnase)

##### **RÉSOLUTION POG-18-19-003**

**CONSIDÉRANT** l'article 93 de la Loi sur l'instruction publique;

**CONSIDÉRANT** le dépôt de ces deux protocoles d'entente entre la Municipalité de Rivière-Ouelle et la Commission scolaire Kamouraska-Rivière-du-Loup;

**CONSIDÉRANT QUE les Parties** reconnaissent les avantages d'une collaboration étroite entre elles en vue d'une meilleure utilisation des ressources disponibles à mettre en commun;

**CONSIDÉRANT QU'**il n'y a aucun protocole d'entente en vigueur;

**IL EST PROPOSÉ** par M<sup>me</sup> Karine Lévesque et résolu que le protocole d'entente concernant les modalités de fonctionnement de la Bibliothèque municipale à l'école des Vents-et-Marées de Rivière-Ouelle et le protocole d'entente pour la location d'espaces gymnase soient adoptés en apportant la correction à la page 5 du protocole d'entente pour les locations d'espaces gymnase dans la section assurance. Adopté à l'unanimité.

#### 2.3 Résolution pour les allocations et répartition des montants reçus pour les mesures dédiées et protégées 2018-2019

##### **RÉSOLUTION POG-18-19-004**

**CONSIDÉRANT** la mise en place de mesures budgétaires dédiées et protégées 2018-2019 par le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES);

**CONSIDÉRANT QUE** certaines mesures font l'objet de projets centralisés;

**CONSIDÉRANT QUE** le MEES souhaite être informé des montants qui sont alloués aux écoles et de l'utilisation prévue de ces montants;

**CONSIDÉRANT** la présentation faite par la direction quant à l'ensemble des sommes allouées à l'école dans le cadre des mesures dédiées, protégées et décentralisées pour 2018-2019;

**IL EST PROPOSÉ** par M<sup>me</sup> Rachel Rioux et résolu :

**QUE** le conseil d'établissement de l'Amitié, de la Pruchière et des Vents-et-Marées confirme, par résolution, que la Commission scolaire de Kamouraska–Rivière-du-Loup a alloué à l'école, dans le cadre des mesures dédiées et protégées 2018-2019, un montant total de 262 652 \$.

#### 2.4 Consultation pour les critères de sélection à la direction d'école

**CONSIDÉRANT** les avis exprimés par les membres du conseil d'établissement sur les critères de sélection à direction d'école;

**CONSIDÉRANT** le modèle de résolution acheminé par la commission scolaire;

**IL EST PROPOSÉ** par M<sup>me</sup> Annick D'Amours et résolu que M. Yvan Ouellet transmettre, à la commission scolaire, la résolution faisant état des critères de sélection à la direction d'école pour les écoles de l'Amitié, de la Pruchière et des Vents-et-Marées.

#### 2.5 Approbation des services complémentaires offerts dans nos écoles

M Yvan Ouellet nous fait l'élaboration des différents services complémentaires offerts dans nos écoles ainsi que les personnes-ressources occupant les postes relatifs à ces services.

Il est proposé par M<sup>me</sup> Chantal Boily et résolu que les services complémentaires soient adoptés tels qu'ils sont présentés.

#### 2.6 Approbation du plan de lutte contre l'intimidation et la violence (actualisation)

M. Yvan Ouellet présente le plan d'action pour prévenir et traiter l'intimidation et la violence. Il mentionne que le document a subi une légère transformation pour qu'il soit le plus conviviale possible. Nous travaillons particulièrement cette année sur l'apprentissage des comportements attendus. Moins de répressions, mais beaucoup plus axé sur la réflexion du geste posé, des conséquences de ce geste et d'exercer le geste que l'on aurait dû faire.

L'approbation du plan de lutte contre l'intimidation et la violence est proposée par M. Joël Pelletier et approuvée à l'unanimité.

2.7 Approbation des activités éducatives qui nécessitent un changement d'heure  
Et résolution pour les sorties fréquentes à proximité des écoles

M. Yvan Ouellet présente des demandes de changement au programme d'activités éducatives qui nécessitent un changement d'heure ou un déplacement des élèves hors de l'école.

L'approbation du programme d'activités éducatives est proposée par Josianne Plante et approuvée à l'unanimité.

Il présente également une résolution qui englobe l'ensemble des sorties possibles à proximité des écoles. Isabelle Boutin propose l'adoption de la résolution. Elle est résolue à l'unanimité.

2.8 Approbation des campagnes de financement Toronto 2019

La liste des campagnes de financement prévues cette année est présentée par M. Yvan Ouellet.

L'approbation de la campagne de financement pour le voyage à Toronto en juin 2019 est proposée par Marie Lévesque Michaud et approuvée à l'unanimité

2.9 Mesure 15024 – Aide aux parents

Cette mesure vise à mieux accompagner les parents des élèves du préscolaire et de la première année du primaire. L'accompagnement offert par l'entremise de cette mesure peut inclure diverses formes de sensibilisation aux réalités scolaires sur le développement cognitif, l'enseignement des mathématiques dans les premières années de scolarisation, la nouvelle grammaire, des ateliers de stimulation motrice, l'éveil à la lecture, l'estime de soi, etc. Cet accompagnement est élaboré de concert avec les conseils d'établissement.

M. Ouellet demande aux membres du conseil d'établissement de proposer différentes activités qui pourraient être mises en place pour soutenir les parents de nos communautés.

3. DOSSIERS D'INFORMATIONS

3.1 Direction

3.1.1 Projet éducatif

M. Yvan Ouellet mentionne que deux rencontres ont eu lieu avec le personnel enseignant des écoles. Au terme de ces rencontres, nous

avons vu les encadrements légaux et nous avons déterminé les valeurs que nous aimerions voir dans le prochain projet éducatif. Un sondage pour les parents devrait être disponible après le congé des Fêtes pour que chacun puisse donner son avis sur le projet éducatif de nos écoles.

### 3.2 Services de garde

M<sup>me</sup> Stéphanie Lévesque fait un compte-rendu des activités qui se sont déroulées dans les services de garde depuis notre dernière rencontre. Elle fait également une présentation des activités à venir.

### 3.3 Enseignants

M<sup>me</sup> Isabelle Boutin, M. Joël Pelletier et M<sup>me</sup> Marie Lévesque-Michaud nous font un compte-rendu des activités qui se sont déroulées depuis notre dernière rencontre. Ils font également une présentation des activités à venir.

### 3.4 OPP

*St-Pacôme - Saint-Gabriel - Rivière-Ouelle*

Les membres des OPP souhaitent qu'un bilan annuel des activités parascolaires et des sommes d'argent utilisés par les campagnes de financement soit présenté aux parents. Ce document explicatif viendrait démontrer l'ampleur de l'aide qu'apporte ces campagnes de financement à la vie scolaire de nos enfants.

### 3.5 Comité de Parents

Rien à signaler. M<sup>me</sup> Rachel Rioux n'a pas reçu la convocation de la dernière rencontre. M. Ouellet fera les démarches auprès du secrétariat général pour s'assurer que l'information du changement a été bien reçue.

### 3.6 Correspondance

Une seule correspondance – un dépliant expliquant le rôle et mandat du CCCSEHDAA.

### 3.7 Autres sujets

#### 3.7.1 Club Optimiste de Saint-Pacôme

Le club aimerait également recevoir un bilan des sommes investis et des réalisations effectuées à la Pruchière.

#### 3.7.2 Trésorerie

M<sup>me</sup> Josianne Plante remet les documents afférents pour le remboursement des dépenses des membres du CÉ.

3.8 Public

Aucun suivi.

4. CLÔTURE DE LA SÉANCE

4.1 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

La levée de l'assemblée est proposée par Joël Pelletier à 20 h 40.

---

Élizabeth Hudon  
Présidente du CÉ

---

Yvan Ouellet  
Directeur